
Renvoi au comité de Sûreté générale des adresses des sociétés populaires de la Montagne-de-la-Drôme (?) et de Grignol (Grignan, Drôme), lors de la séance du 25 vendémiaire an III (16 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de Sûreté générale des adresses des sociétés populaires de la Montagne-de-la-Drôme (?) et de Grignol (Grignan, Drôme), lors de la séance du 25 vendémiaire an III (16 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 179;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17662_t1_0179_0000_7

Fichier pdf généré le 07/10/2019

thorité que la vôtre : notre bonheur dépend de vous, notre gloire est votre ouvrage.

Exempts d'intrigues, l'influence du bien agit seule sur nous, nous le ferons sans ostentation. Depuis longtems nous avons dédié un temple à la raison; le patriotisme en fait l'ornement, la morale est notre culte. Dans les fêtes nationales nous dotons les filles, nous récompensons à la vertu : plusieurs citoyens ont distrait de l'héritage de leurs pères des terres et des logemens pour en former l'héritage du pauvre. Trois familles nombreuses entrent aujourd'huy en possession, et la fête de la récompense sera chés nous aussi mémorable qu'auguste.

Législateurs, voilà nos sentimens, voilà nos travaux; ils n'appartiennent qu'à des républicains.

ROBIN, *président*, GASSIO fils,
MARBAUDON, *secrétaires*.

e

[*La société populaire de Saint-Sauveur à la Convention nationale, du 14 vendémiaire an III*] (6)

Représentans du Peuple,

Le gouvernement révolutionnaire peut seul consolider la République et conduire la Révolution à son terme, mais, législateurs, continués à le rendre puissant pour le bien, et impuisant pour le mal.

Nous ne voyons que la patrie, nous avons toujours été décidés à travailler à la sauver ou à périr avec elle.

Le patriotisme triomphe ici, jusqu'à ce moment l'aristocratie a été sans influence.

Votre énergie cimente journellement la république; malgré vos intentions paternelles, quelques patriotes ont pu être les victimes des intrigans, hâtez vous de les tirer du joug qui peut les opprimer, si vous en avez la moindre connaissance.

Nous n'avons reconnu et ne reconnaitrons jamais d'autre point de ralliement que la Convention, elle seule peut être notre appui et notre centre;

Nous regardons comme ennemis du peuple tous ceux qui voudroient se placer entre lui et ses mandataires pour lesquels notre reconnaissance sera immortelle. Faites disparoitre, législateurs, ceux qui ne veulent point, ceux qui n'ont jamais voulu sincèrement l'égalité et la liberté.

*Les membres du comité
de correspondance PICHESSON, président,
ROBINEAU, secrétaire
et deux autres signatures.*

(6) C 322, pl. 1354, p. 21. *Bull.*, 26 vend.; *C. Eg.*, n° 792; *M. U.*, XLIV, 424.

f

La société populaire de Moyaux, département du Calvados, écrit à la Convention nationale : la liberté, l'égalité, la République une et indivisible, attachement à la représentation nationale, obéissance à ses décrets; voilà notre cri : le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix, sa marche éclairée par l'humanité, dirigée par la justice, la liberté illimitée de la presse; voilà notre voeu.

Législateurs, faites rentrer dans le néant tous ces fripons, tous ces dilapidateurs qui insultent au peuple par un luxe scandaleux; frappez de concert les continuateurs de l'exécrable Robespierre, qui, pour se soustraire à la vengeance nationale, tentent de perpétuer le règne de la terreur et de corrompre l'esprit public. Posez la félicité publique sur des bases inébranlables; c'est ainsi que vous arriverez à la gloire immortelle qui vous attend (7).

2

La société populaire de la Montagne-de-la-Drôme [?], avertit que plusieurs conspirateurs et émigrés, sortis des maisons d'arrêt, lèvent une tête altièrre, insultent aux patriotes et ourdissent des trêmes contre la liberté. Elle invite la Convention à se mettre à l'abri de la trop grande indulgence et de l'excessive sévérité, et elle propose diverses mesures.

La Convention renvoie cette adresse au comité de Sûreté générale, ainsi que celle des membres de la société populaire de Grignol [pour Grignan, Drôme?], qui se plaignent de ce que l'on calomnie les jacobins et les sociétés populaires, de ce qu'on veut les éloigner de la Convention, et de ce que le modérantisme menace d'anéantir la liberté publique (8).

3

Les membres du comité révolutionnaire de Gannat instruisent la Convention des calomnies répandues contre les patriotes de leur district par les aristocrates, et ils demandent qu'un représentant du peuple soit envoyé dans le département de l'Allier.

La Convention renvoie cette demande aux comités de Salut public et de Sûreté générale (9).

(7) *Bull.*, 26 vend. (suppl.); *Ann. Patr.*, n° 657; *M. U.*, XLV, 441.

(8) *P.-V.*, XLVII, 190.

(9) *P.-V.*, XLVII, 191.